



LE CONTRAT D'ÉDITION SOUS TOUTES LES COUTURES

Formation à destination des artistes-auteur·ice·s des arts graphiques

Notre édition *La négociation : le guide* devient une formation dans la vraie vie !

Une maison d'édition vous a proposé un contrat et vous souhaitez faire le point ?

Vous ne savez pas ce qu'est une provision pour retour ou une reddition de compte ?

Vous recherchez des conseils pour négocier les conditions ?

Au cours de cette session, nous proposons de vous donner les clés pour repérer les points essentiels de vos contrats, évaluer la proposition de votre éditeur et appuyer votre négociation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les bases du droit d'auteur
- Identifier les clauses spécifiques au contrat d'édition
- Proposer des leviers de négociation possibles

PROGRAMME DÉTAILLÉ

> **Matin : Comprendre l'environnement et se positionner**

1. Pourquoi s'auto-diffuser ?

- Gagner en autonomie
- Diffuser son travail et toucher de nouveaux publics
- Diversifier ses revenus

2. Cartographie de la chaîne du livre

- Éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires
- Fonctionnement économique des librairies et enjeux autour de l'auto-édition
- Identifier les interlocuteurs pertinents en fonction de son projet artistique.

> **Après-midi : Passer à l'action**

3. Typologie et méthodologie de l'auto-édition

- Quoi diffuser : Posters, éditions, tirages, papeterie, etc.
- Estimer le prix de vente : calcul de coûts, gestion de la TVA, marge libraire, niveau de risque.
- Étude de cas : fixer un prix de vente réaliste.

4. Diffusion en librairie

- Comparatif des systèmes de vente : dépôt-vente, vente ferme (conditions, avantages, limites).
- Convaincre un libraire : bonnes pratiques, discours commercial, outils indispensables (bon de commande, bon de dépôt, références, ISBN).
- Organisation administrative : suivi des ventes, relances, factures, planification.
- Déclarer ses revenus selon son statut d'artiste-auteur.

Mise en pratique

- Exercice d'auto-évaluation et création d'un plan d'action personnalisé.
- Conseils professionnels + ressources pour continuer à se former.

Central Vapeur - 2 rue de la Coopérative 67000 STRASBOURG

coordination@centralvapeurpro.org - www.centralvapeurpro.org

Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle), inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg, Vol.87 Folio 217- SIRET n°528 431 570 00035

Déclaration d'activité de prestataire de formation: enregistré sous le numéro 44670774167
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



PUBLIC CONCERNÉ

Formation à destination des auteur·ice·s.
La pluralité des pratiques (écriture, illustration, design graphique, photographie, etc.) n'est pas un frein.

Louise Metayer : Issue d'une double formation en édition à l'Université de Clermont-Ferrand et en administration des activités culturelles à Sciences Po Strasbourg, Louise est chargée d'accompagner des créateur·ice·s des arts graphiques au sein du service Central Vapeur Pro. Elle anime également des formations auprès d'étudiant·e·s et de professionnel·le·s.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation s'appuyant sur la projection de supports pédagogiques, des études de cas, des questions-réponses et une mise en pratique basée sur des exemples fournis par les formateurs et/ou sur des expériences personnelles des participants.

ÉVALUATION

Cas pratique basé sur un exemple de contrat d'édition (objectif : identifier les clauses illégales et les leviers de négociation)

DATES, HORAIRES ET DURÉE

2026

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (6 heures)

LIEU

Garage Coop - 2 rue de la Coopérative
67000 - Strasbourg

COÛT DE LA FORMATION

240€

Financement possible par les OPCO (Afdas, Uniformalion...): nous contacter **au moins 1 mois avant** la formation. Si vous n'avez pas de financement, contactez-nous pour réfléchir ensemble à une solution.

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS

12

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Nous pouvons adapter les conditions d'accueil et les contenus pour permettre à tous·tes de participer aux formations. Contactez notre référente handicap par téléphone au 07 88 05 98 86 ou par mail à [coordination\(at\)centralvapeurpro.org](mailto:coordination(at)centralvapeurpro.org), en précisant [Réfèrent handicap] dans l'objet, afin de nous signaler la nature de votre handicap et vos besoins spécifiques.

Central Vapeur - 2 rue de la Coopérative 67000 STRASBOURG
coordination@centralvapeurpro.org - www.centralvapeurpro.org

Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle), inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg, Vol.87 Folio 217- SIRET n°528 431 570 00035

Déclaration d'activité de prestataire de formation: enregistré sous le numéro 44670774167
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État